

SEMAINE DE RENCONTRES INTERNATIONALES

Paysage culturel et
développement
économique durable :
quelle gouvernance ?

Du 1^{er} au 5 octobre 2012
Montpellier & les Causses et les Cévennes

Les Causses et les Cévennes :
expérience d'une inscription sur la Liste du
patrimoine mondial et coopération avec les
pays du bassin méditerranéen



Rapport d'activité

Le contexte



- Inscription des Causses et des Cévennes sur le Liste du patrimoine mondial en juin 2011 au titre des « *paysages culturels évolutifs vivants de l'agropastoralisme méditerranéen* »



La Fichade, Causses Méjean, Lozère



Clocher de tourmente à La Fage, Lozère

- Recommandation du 35^{ème} Comité du patrimoine mondial de 2011 :

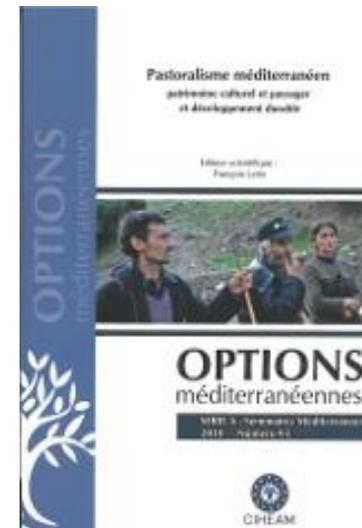
« poursuivre les travaux engagés au niveau international pour mieux documenter les paysages culturels de l'agro-pastoralisme afin de promouvoir les propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial d'autres sites qui reflètent des réponses culturelles distinctes et exceptionnelles associées à des variantes du pastoralisme méditerranéen »



- continuité du travail de réseau et d'expertise engagé, à la demande de l'Etat-partie et avec le soutien du Centre du patrimoine mondial par : les réunions thématiques d'experts de :



Meyrueis (2007)



Tirana (2009)

- **Le réseau méditerranéen**

Le réseau méditerranéen « Pastoralisme et Société » rassemble des **chercheurs**, des **opérateurs** et des **institutions** liés au pastoralisme pour sa reconnaissance en tant que patrimoine culturel et paysager au sens de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il a pour objectif d'approfondir les relations existantes ou souhaitables entre l'Homme et la nature et plus précisément entre, le patrimoine culturel et paysager le développement durable des zones et des économies pastorales dans la région méditerranéenne.

Pastoralisme & Sociétés
Réseau Méditerranéen

Un réseau de scientifiques et de gestionnaires autour des paysages culturels, vivants et évolutifs porté par le CIREAM - IAM de Montpellier

Le réseau
Accès à l'annuaire, au forum

Les ressources
Accès aux documents

Paysage Patrimoine

Développement Durable

Culture et Société

Actualités

Les Causses et les Cévennes : expérience d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial et coopération avec les pays du bassin méditerranéen.

CIREAM
MONTPELLIER

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Ministère de la Culture
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition Écologique

Les objectifs



- réaliser une **étape importante** du travail de réseau sur les paysages culturels évolutifs vivants de l'agropastoralisme méditerranéen **en restituant l'expérience du processus d'inscription** des Causses et des Cévennes
- identifier et partager avec les responsables du patrimoine mondial, les gestionnaires du Bien, les acteurs locaux, les représentants du réseau méditerranéen et le public, **les enjeux, opportunités et défis de la gestion de la gouvernance territoriale** des paysages culturels agropastoraux Méditerranéens



Les objectifs

- promouvoir la Convention du patrimoine mondial et plus particulièrement **identifier des projets potentiels** relatifs aux paysages culturels agropastoraux dans la zone méditerranéenne
- proposer un **accompagnement des projets potentiels** émergents et de **trouver les moyens d'actions futures** ainsi que de **susciter des initiatives** de collaboration et coordination
- identifier un partenaire dans un pays du sud de la rive méditerranéenne pour **l'organisation d'activités en 2013-2014.**

Les enjeux



Troupeau de brebis Lacaune

- **La notion des paysages culturels**

1992 : la Convention du patrimoine mondial devient le premier instrument juridique international à reconnaître et à protéger les paysages culturels

Les paysages culturels sont définis comme des « ouvrages combinés de la nature et de l'Homme » (*Article 1 de la Convention*)

Il existe 3 types de paysages culturels :

- ✓ **Les paysages clairement définis**, conçus intentionnellement par l'Homme, souvent à des fins esthétiques, tels les parcs et jardins ;

- ✓ **Les paysages évolutifs** résultant d'une exigence à l'origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse, qui ont atteint leur forme actuelle par association et en réponse à leur environnement naturel. Ils se subdivisent en deux catégories :

- les paysages reliques (ou fossiles) qui ont subi un processus évolutif actuellement arrêté et dont les caractéristiques essentielles restent matériellement visibles ;

- **les paysages vivants** qui conservent un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie et de production traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue.

- ✓ **les paysages associatifs** dont l'inclusion sur la Liste du patrimoine mondial se justifie par la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles tangibles qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes.

- **Mieux connaître et mieux gérer les paysages culturels de l'agropastoralisme**

L'agropastoralisme est défini comme un système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit sur l'exploitation même, soit dans le cadre de la transhumance ou du nomadisme.

Enjeu de connaissance :

- Poursuivre le travail d'identification de la diversité de l'agropastoralisme
- Poursuivre le travail de compréhension des éléments constituant la valeur universelle des paysages culturels

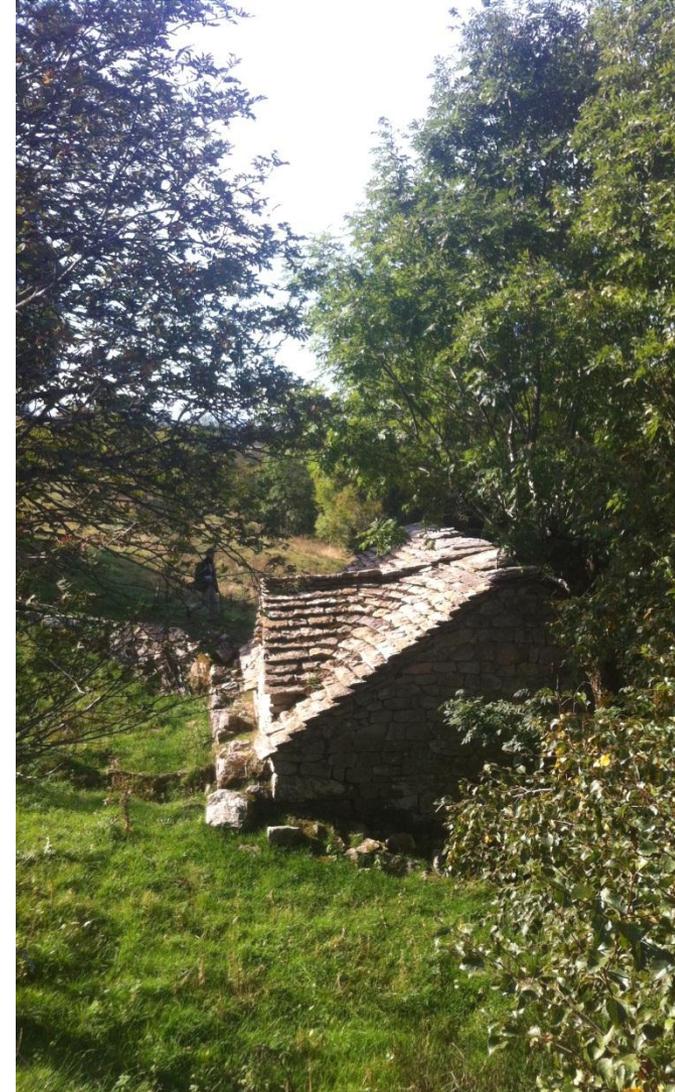


Considérer l'agropastoralisme comme une **nouvelle approche dans les relations patrimoine et évolution**

- Prendre en compte les édifices, les territoires et les communautés patrimoniales

et ainsi

- valoriser des systèmes patrimoniaux **complexes et vivants.**



Elaboration du projet



Organisateurs

- ✓ Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes & Association de valorisation des espaces des Causses et des Cévennes (AVECC)
- ✓ Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes – Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
- ✓ Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO dans le cadre de la Convention France-UNESCO

Avec le soutien du

- ✓ Centre Régional Arabe pour le Patrimoine Mondial

Sous les auspices de

- ✓ Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
- ✓ Ministère de la Culture et de la Communication

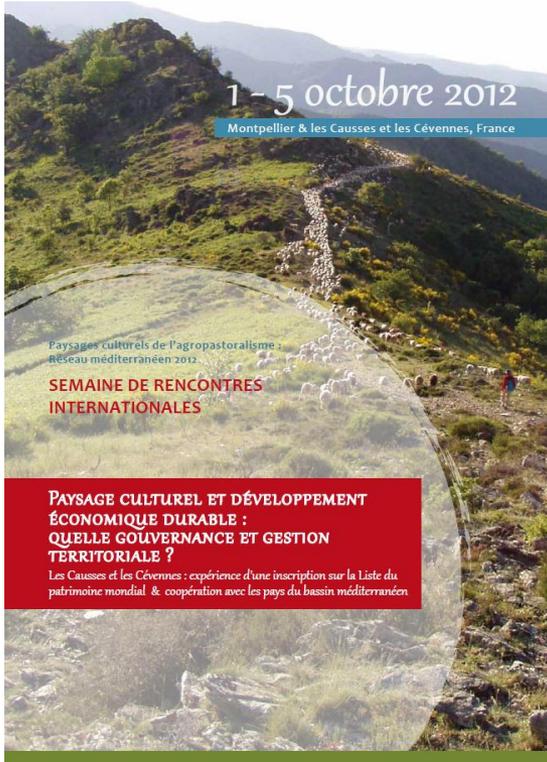
- **Des volontés**

- Donner une place importante à la fois :
 - aux membres du Réseau méditerranéen
 - aux acteurs locaux
- Associer les agriculteurs et les éleveurs
- Donner à voir les objets d'Inscription du Bien des Causses et des Cévennes
- Donner un élan aux rapports entre patrimoine et développement territorial

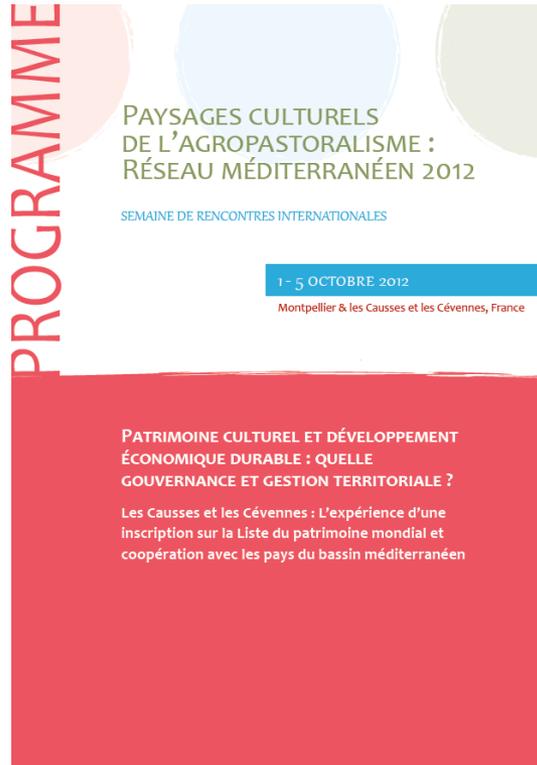
Elaboration du projet

- **Un concept**
- **Proposer des formes d'échanges originales :**
 - ✓ une journée de travail en salle
 - ✓ Trois journées de terrain et d'échanges sur le territoire des Causse et des Cévennes
 - ✓ Chaque journée de terrain : une réunion publique pour soumettre au débat des enjeux locaux et internationaux actuels et provoquer des échanges entre les acteurs internationaux et locaux
 - ✓ Une demi-journée de synthèse par les membres du réseau et les participants.
- **Création d'un module d'enseignement : « formation innovante »**

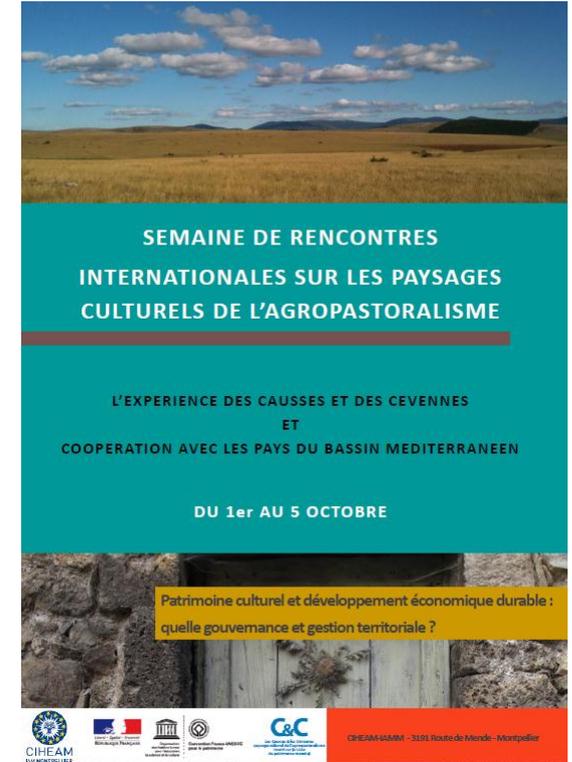
Elaboration du projet



Plaquette de présentation de la semaine de rencontre, document de cadrage



Programme



Affiche de la Semaine

Déroulement des Rencontres



Déroulement des Rencontres

- **Les participants 1/2**

- 16 pays du pourtour méditerranéen et d'Europe représentés par 22 personnes : Albanie, Algérie, Andorre, Croatie, Espagne, France, Grèce, Italie, Jordanie, Lybie, Maroc, Palestine, Portugal, Suède, Tunisie, Pays-Bas
- **Des institutions internationales :**
 - Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes – Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM),
 - Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO dans le cadre de la Convention France-UNESCO,
 - Centre Régional Arabe pour le Patrimoine Mondial
- **Des experts internationaux :**
 - Union internationale pour le conservation de la nature (UICN),
 - Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS),
 - Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)
 - FAO

Déroulement des Rencontres

- **Les participants 2/2**
- **Des partenaires locaux :**
 - Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes
 - Association de valorisation de l'espace des Causses et des Cévennes (AVECC)
 - Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC)
 - Parc national des Cévennes (PNC)
 - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Causses Méridionaux
 - Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses
 - Grand Site de Navacelles
 - Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier
 - Association des paysans, bergers et éleveurs des Causses et Cévennes
- **Des étudiants** (doctorants / post-master) dans leur parcours de recherches

Déroulement des Rencontres

- Les 22 membres du Réseau méditerranéen des paysages culturels de l'agropastoralisme

Pays	Nom	Prénom	Titre	Structure	Coordonnées
Palestine	Abdul Latif Mohammed	Mahmoud Khalid	Ingénieur	Palestinian Hydrology Group	phglatif@yahoo.com
Lybie	Nwer	Bashir	Enseignant - Chercheur	Université de Tripoli	bash_nwer@yahoo.com
Tunisie	Aloui	Ali	Professeur	Insitut de sylvo-pastoralisme de Tabarka	alialoui168@gmail.com
Tunisie	Mbarki	Amor	Chef d'arrondissement des Forêts de Kasserine	Parc national du Chaambi	mbarkiamor@yahoo.fr
Tunisie	Gannouni	Slah Eddine	Chef de service des écosystèmes naturels terrestres Point focal national pour le patrimoine mondial naturel	Ministère de l'Environnement	s_gannouni@yahoo.fr
Tunisie	Khanoussi	Mustapha	Directeur de Recherche Institut National du Patrimoine	Ministère de la Culture	khanoussi@planet.tn
Algérie	Kazi Tani	Mohammed Said	Directeur	Parc national de Tlemoen	smskazit@gmail.com
Maroc	Mahdi	Mohamed	Enseignant - Chercheur	Ecole nationale d'agriculture de Meknès	aitmahdi@gmail.com
Mauritanie	Ould Mohamed Kaber	Namy	Directeur Patrimoine culturel	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports	namyimrs@yahoo.fr
Portugal	Pinto-Correia	Teresa	Enseignant - Chercheur	Université d'Evora	mtpc@uevora.pt
Portugal	Menezes	Helena	Doctorante	Université d'Evora	hgm@uevora.pt
Portugal	Almeida	Mara	Doctorante	Université d'Evora	mdsa@uevera.pt
Espagne	Casas Nogales	Raquel	Sous direction de l'Egalité et de la modernisation du ministère	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement	dgdrypf@magrama.es
Andorre	Reguant	Joan	Représentant	Site Vall de Madriu i Perafita Claror	seturia@andorra.ad
France	Pégaz-Fiomet	Audrey	Chercheur	Centre national de la recherche scientifique	audreypgz@live.fr
Pays Bas	Hefting	Han	Gestionnaire du Site Polder de Beemster	Municipalité de Beemster, Pays-Bas	hanhefting@planet.nl
Suède	Teilus	Michael	Gestionnaires	Site Région de Laponie	michael.teilus@gmail.com
Italie	Zagarella	Alessandro	Expert	Cabinet Ministère de l'Agriculture	a.zagarella@mpaaf.gov.it
Grèce	Gaki	Dimitra	Enseignant - Chercheur	Université de Volos	dimgaki@hotmail.com
Albanie	Zogoli	Ledina	Doctorante	MADA	ledinaz16@hotmail.com
Croatie	Gugic	Goran	Directeur	Parc naturel de Lonjsko Polje	manager@pp-lonjsko-polje.hr

Déroulement des Rencontres

- Les représentants des organismes internationaux

Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes-Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, CIHEAM- IAMM					
Dollé	Vincent	Directeur	CIHEAM IAMM		dolle@iamm.fr
Lerin	François	Enseignant - Chercheur	CIHEAM IAMM		lerin@iamm.fr
Avignon	Virginie	Chargée d'Etudes	CIHEAM IAMM		avignon@iamm.fr
Cobacho	Anne	Chargée d'Etudes	CIHEAM IAMM		cobacho@iamm.fr
Lacaze	Gaëlle	Chargée d'Etudes	CIHEAM IAMM		lacaze@iamm.fr
Centre du patrimoine mondial, UNESCO					
Rössler	Mechtild	Chef, Section de politiques générale et réunions statutaires	Centre du patrimoine mondial UNESCO		M.Rossler@unesco.org
Tournoux	Marie Noël	Spécialiste du programme Unité des projets Spéciaux Coordination Convention France-UNESCO Centre du patrimoine mondial	Centre du patrimoine mondial UNESCO		mn.tournoux@unesco.org
Centre régional arabe pour le patrimoine mondial					
Alkuzai	Saeed Abdulla	Directeur du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial ARC_WH	ARC-WH		s.alkuzai@arcwh.org
Organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial					
Luengo	Monica	Représentante ICOMOS	Présidente du Comité Paysages culturels ICOMOS-IFLA Paysagiste ATP arquitectura y técnicas del paisaje		monica@atpaisaje.com
Mahjoub	Maher	Représentant UICN, coordinateur Programmes Afrique du Nord	UICN, Centre de coopération pour la Méditerranée		maher.mahjoub@iucn.org
Lisitzin	Katri	Représentante ICCROM	Guest Professor, AAA Denmark Guest Lecturer, SLU, GU, Sweden Heritage Consultant		katri.lisitzin@gmail.com
FAO					
Koohafkan	Parviz	Directeur	Division Terre et Eau, Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation		parviz.koohafkan@fao.org

Déroulement des Rencontres

- Les représentants des structures gestionnaires du Bien des Causses et des Cévennes

Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes					
Pourquier	Jean-Paul	Président	Entente interdépartementale des Causses et Cévennes / Département de Lozère	France	cg48@cg48.fr
Lagloire	Sandrine	Directrice	Entente interdépartementale des Causses et Cévennes	France	slagloire@cg48
Roig	Frédéric	Vice-Président, Député	Département de l'Hérault	France	
Luche	Jean Claude	Président	Département de l'Aveyron	France	
Pons	Laurent	Vice-Président	Département du Gard	France	pons.laurent.30@gmail.com
Association de valorisation de l'espace des Causses et des Cévennes, AVVEC					
Collin	Gérard	Chargé de mission	Association de valorisation de l'espace des Causses et des Cévennes	France	ge.collin@orange.f
Roig	Frédéric	Vice-Président, Député	Département de l'Hérault	France	

Déroulement des Rencontres

- Les représentants de l'Etat-partie

Préfecture					
Vigne	Philippe	Préfet coordonateur	Préfecture de Lozère	France	
Ministère de l'Ecologie					
Dupuy-Lyon	Stéphanie	Sous-Directrice, Qualité du cadre de vie	Ministère du Développement Durable, de l'Ecologie et de l'Energie	France	stepahnie.dupuy-lyon@developpement-durable.gouv.fr
Laon	Perrine	Chef de projet "territoires et patrimoines d'exception"	Ministère de l'Ecologie	France	perrine.laon@developpement-durable.gouv.fr
Saint Sardos	Muriel	Paysages et aires protégées	Direction régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement, Languedoc-Roussillon	France	muriel.saint-sardos@developpement-durable.gouv.fr
Ministere de la Culture					
Poisson	Olivier	Conservateur général du patrimoine	Ministère de la Culture et de la Communication	France	olivierpoisson@culture.gouv.fr
Boutry	Catherine	Direction régionale des affaires culturelles (DRAC du Languedoc-Roussillon)	Ministère de la Culture et de la Communication	France	catherine.boutry@culture.gouv.fr

Déroulement des Rencontres

Lundi 1^{er} octobre :

Un geste fort pour les Causses et les Cévennes :

La remise du Certificat d'inscription des Causses et des Cévennes sur la Liste du patrimoine mondial.



Déroulement des Rencontres

Une journée autour de la construction de la norme patrimoniale internationale et sur la restitution du dossier des Causses et des Cévennes 1/2

1^{ère} partie :

Construction de la norme patrimoniale internationale

Invention du paysage					
Luengo	Monica	Paysage, esthétique, construction du regard	Représentante ICOMOS	Présidente du Comité Paysages culturels ICOMOS-IFLA Paysagiste ATP arquitectura y técnicas del paisaje	
Lepart	Jacques	Les Grands Causses, des paysages culturels rattrapés par leur dynamique naturelle	Chercheur	Centre national de la recherche scientifique	France
Mahjoub	Maher	Millieux naturels, éléments évolutifs du paysages, concepts et initiatives de l'UICN	Représentant UICN	UICN	
Les cadres normatifs					
Rössler	Mechtild	Fondements et évolution de la notion de paysages culturel dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial	Chef, Section de politiques générale et réunions statutaires	Centre du patrimoine mondial UNESCO	
Laon	Perrine	Convention européenne du paysage	Chef de projet "territoires et patrimoines d'exception"	Ministère de l'Ecologie	France
Poisson	Olivier	Rapport patrimoine-paysage : expériences et innovations française	Conservateur général du patrimoine	Ministère de la Culture et de la Communication	France
Conservation et gestion					
Lisitzin	Katri	Les enjeux de conservation et de gestion	Représentante ICCROM	Guest Professor, AAA Denmark Guest Lecturer, SLU, GU, Sweden Heritage Consultant	
Koohafkan	Parviz	Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial	Directeur	Division Terre et Eau, Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation	
Teilus	Michael	L'expérience du Site Région de Laponie	Gestionnaires	Site Région de Laponie	Suède

Déroulement des Rencontres

Une journée autour de la construction de la norme patrimoniale internationale et sur la restitution du dossier des Causses et des Cévennes 2/2

2ème partie :

Restitution du dossier Causses et Cévennes

Histoire du dossier des Causses et des Cévennes, construction et identification des attributs et valeurs					
Crépin	Daniel	Historique des dossiers d'inscription des Causses et des Cévennes	Expert	Conservatoire des Espaces Naturels, Languedoc-Roussillon	France
Collin	Gérard	Des défis de la candidature à ceux de la gestion	Chargé de mission	Association de valorisation de l'espace des Causses et des Cévennes	France
Bemabeu	Boris	Les Causses et les Cévennes, coordination entre niveau national et local	Sous-préfet dans le Var, ancien Sous-préfet de Florac	Préfecture du Var	France
Sgard	Jacques	Les paysages culturels de l'agropastoralisme	Paysagiste		France
Puech	Jean	Intention, choix et compromis, portage : le rôle du politique	Président d'honneur	Association de valorisation de l'espace des Causses et des Cévennes	France
Paysage culturel, connaissance et savoirs-faire					
Aussibal	Didier	Cueilleurs de pierres, de pluies et de vents	Chargé de mission, architecture	Parc naturel régional des Grands Causses	France
Chassany	Jean-Paul	Place et rôle de la recherche dans la construction des paysages	Enseignant - Chercheur	CIHEAM-IAMM	France
Outils et mécanismes de gestion, de protection et de valorisation					
Merlin	Jacques	Table ronde	Directeur	Parc national des Cévennes	France
Nègre	Frédérique		Directrice	Parc naturel régional des Grands Causses	France
Bousquel	Valérie		Directrice	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement	France
Mirman	André		Président	Chambre d'agriculture de la Lozère	France
Saint Sardos	Muriel			Direction régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement, Languedoc-Roussillon	France
Boutry	Catherine			Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon	France
Roig	Frédéric		Président	Association de valorisation de l'espace des Causses et des Cévennes	France

Déroulement des Rencontres

Des panneaux d'informations pour compléter les ateliers (format poster)

DU PASTORALISME À L'AGROPASTORALISME

Qu'est-ce que le pastoralisme ?

Le pastoralisme est un mode de subsistance et un mode d'exploitation de milieu, pratiqué par des populations vivant sur les parcours et exploitant des troupeaux d'élevage domestiques. C'est une activité agricole de production, une forme d'élevage extensif, qui suppose un rapport étroit entre l'éleveur, le bétail, les hommes, les rivières et les troupeaux d'élevage extensif. Quelles que soient les régions concernées, les animaux conduits sur un mode extensif utilisent les ressources de la végétation naturelle, mais aussi d'autres ressources, fourrages ou aliments concentrés, associées à un système alimentaire dominant. Le principe économique est donc de transformer en viande et en lait, à très faible coût, une biomasse végétale riche en cellulose.

L'agropastoralisme en Méditerranée

L'agropastoralisme méditerranéen constitue un des grands ensembles pastoraux. Il se caractérise par le contexte suivant :

- un climat de type méditerranéen avec des étés très secs et des hivers doux à froids ;
- un relief qui fait une large place à la moyenne et parfois haute montagne, ce qui engendre une grande variété de milieux selon le substrat, l'altitude, l'exposition et la végétation, et fournit les conditions de la transhumance ;
- des sols généralement de faible productivité ;
- un élevage principalement ovin, associé souvent aux caprins, porcs, bovins, équidés ou canidés. Des races domestiques locales sont par endroits conservées, résultat de savoir faire transmis ;
- une des régions au monde avec une des plus grande biodiversité bies que très étroites ;
- une histoire pluri-millénaire d'interactions débouchant sur une mosaïque de systèmes agraires et de milieux plus ou moins ouverts ;
- une région, because de trois grandes régions montagneuses, pour lesquelles le bergeur et son troupeau constituent une symbiose forte.

Les Hommes et le pastoralisme

Si les éleveurs-pastoraux restent soumis aux impératifs de l'économie, le pastoralisme ne peut cependant être réduit à un système de production ligé sur ses seules performances technico-économiques. C'est d'abord un fait culturel hérité d'une longue tradition, un mode de vie de hommes et femmes, propriétaires et bergers, sédentaires et nomades, faisant des relations humaines essentielles. Le berger, dont l'image est si souvent dévalorisée, mène une activité qui est autant un métier qu'un mode de vie. Il est, au cœur de ce système, le détenteur de savoirs multiples : conduite des animaux (pours, reproduction, performance), connaissance de l'écosystème pastoral (végétation, sols), maîtrise de l'espace social (usages, obligations, gestions collectives).

Le pastoralisme est donc une adaptation à des régions à fortes contraintes climatiques et agropastorales où les mises en culture sont difficiles ou impossibles. On distinguera le pastoralisme des régions humides/froides (bœufs), du pastoralisme montagneux et/ou du pastoralisme des régions chaudes arides comme en Méditerranée où s'inscrit dans des systèmes agraires sous d'une histoire plus récente et modeste des formes variées : le pastoralisme stricto sensu de plus en plus rare, le agropastoralisme qui se généralise partout où les loueurs sont possibles, le agropastoralisme propre aux régions de montagne couvertes de forêt.

Autres en dépit des stéréotypes ancrés dans les esprits, les modes pastoraux ont toujours évolué avec changements écologiques, économiques et sociaux par exemple. Elles sont rien d'anachroniques et sont, au Nord comme au Sud de la Méditerranée, bien vivantes dans la modernité.

SEMAINE DE RENCONTRES INTERNATIONALES SUR LES PAYSAGES CULTURELS DE L'AGROPASTORALISME
17 AU 5 OCTOBRE 2015 - MONTPELLIER ET LES CARRÈS ET LES CÔTES
Documents préparés : D'après Alain Bourbouze (CIRAD-IAAM)

AGROPASTORALISME EN MÉDITERRANÉE

Une seule région méditerranéenne mais plusieurs pastoralismes...

Les territoires pastoraux présentent deux images très contrastées : la ruralité et au sud les Méditerranéennes, en ce qui concerne au moins la pression démographique et l'impact des activités de l'Etat aux régions littorales. Les populations sont fortes, ce qui est le cas de la zone littorale.

Dans les pays de la rive nord

LES FONCTIONS DU PASTORALISME

La sous-exploitation des ressources, la rigueur agricole et l'enrichissement ont provoqué une forte régression du pastoralisme, mais aussi, depuis une trentaine d'années, une prise de conscience tardive des fonctions qu'il assure :

- la fonction économique mettant sur le marché viande et produits laitiers en cherchant à développer des signes officiels de qualité (AOC) ;
- la fonction environnementale (prévention des risques et des inondations, biodiversité) ;
- la fonction paysagère, culturelle et touristique qui souligne le poids du patrimoine culturel lié aux activités pastorales.

D'autres avancées

Les innovations ont porté aussi sur la mise en place :
 - d'outils juridiques novateurs (Association Pastorale, Groupement Pastoral) ;
 - d'une gestion multi-usage des espaces naturels (éleveurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, défenseurs du patrimoine).

LA JUSTIFICATION DES AIDES PUBLIQUES

Dans les pays méditerranéens de l'Union Européenne, c'est la reconnaissance des « externalités positives » de cet élevage pastoral qui justifie à présent l'importance des aides. C'est à ce prix que la politique agricole commune (PAC) a conforté le pastoralisme qui était menacé de disparition :

- amélioration des parcours (déboisement) ;
- équipement (châtares, cabanes de berger, puits, chais, vaches, parcs de tel) ;
- introduction de chiens de défense pour lutter contre les prédateurs.

Dans les pays de la rive sud

Des systèmes pastoraux et agropastoraux approfondis transformés :

- populations en croissance jusque dans les régions les plus reculées ;
- risque de sur-exploitation des ressources ;
- risque de désertification.

MODE DE VIE EN MUTATION

Le mode de vie familial et la conduite des troupeaux se déconnectent et s'engagent autrement (parcage des familles en unités spécialisées, recours à des bergers salariés, troupeaux « de mélange » mixtes) pour se plier à la sédentarisation qui s'est généralisée.

LA QUESTION DU FONCIER

Les vastes territoires à usage collectif où s'appuie le droit coutumier sont l'objet de conflits d'usage. Les mutations du statut foncier sur l'espace pâturé par le passage du collectif au privé, conduisant à une nouvelle manière de faire de l'élevage intensifié plus performante que par le passé, mais plus individualiste et plus ingénieur.

ENTRE TRADITION ET ÉVOLUTION

Un pastoralisme qui reste marqué par :

- la mobilité des troupeaux et des hommes ;
- la prévalence de la vie sous le tente (khéms), et qui change par :
- la mise en évidence des transports mécanisés qui facilitent les déplacements et assurent l'abreuvement extensif des animaux.

SEMAINE DE RENCONTRES INTERNATIONALES SUR LES PAYSAGES CULTURELS DE L'AGROPASTORALISME
17 AU 5 OCTOBRE 2015 - MONTPELLIER ET LES CARRÈS ET LES CÔTES
Documents préparés : D'après Alain Bourbouze (CIRAD-IAAM)

L'AGROPASTORALISME ET LE PAYSAGE

Deux types de paysage naissent de l'agropastoralisme

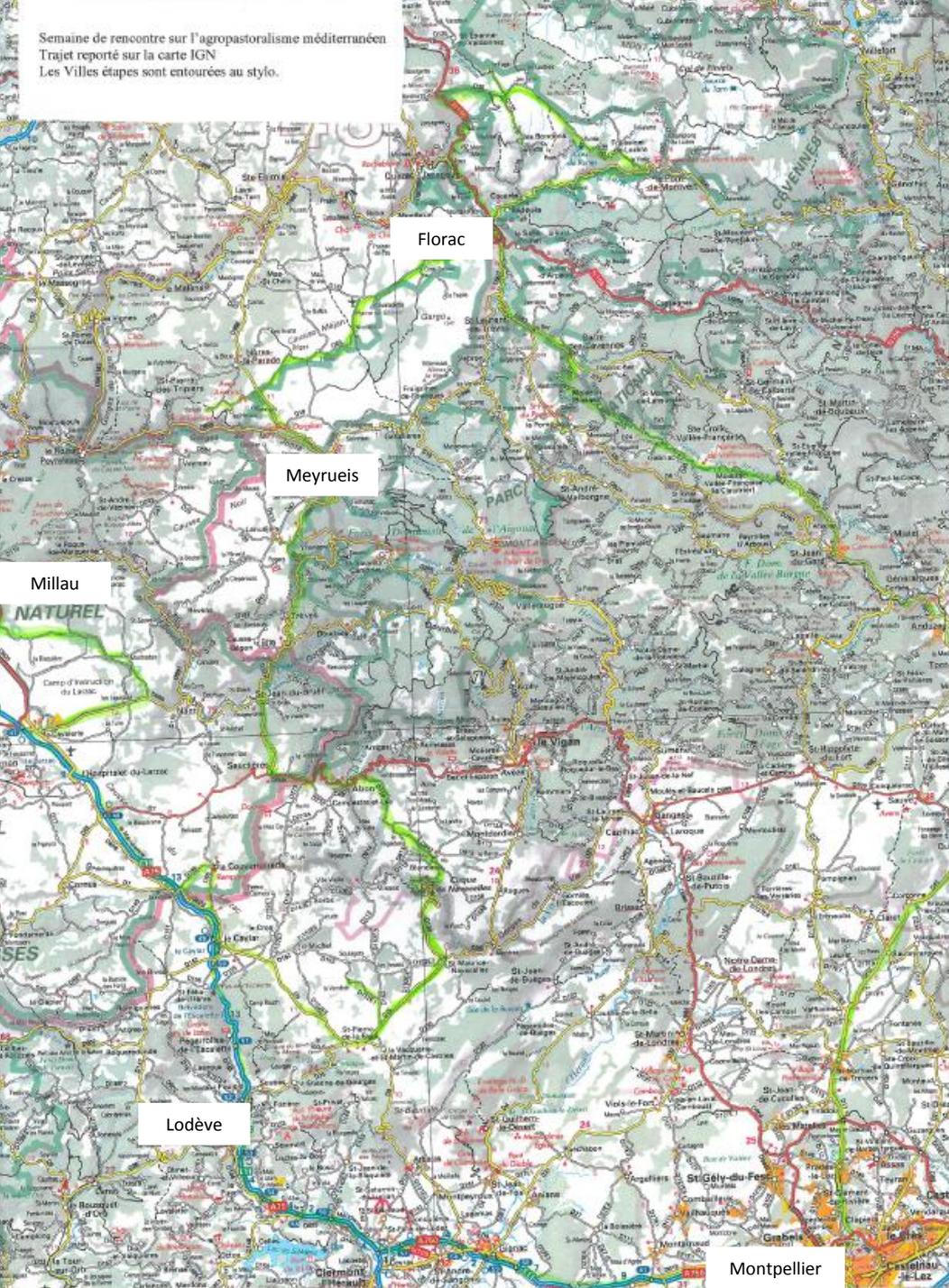
L'agropastoralisme s'organise autour du pâturage des troupeaux dans des milieux non cultivés, voués uniquement à la production naturelle (herbage et abois) de zones mises en culture. Ainsi naissent les paysages de l'exploitation extensive des espaces et les paysages d'exploitation « intensive » ou tout du moins artificielle.

Dualité dans les paysages du pastoralisme

Des espaces qui apparaissent comme peu entretenus, souvent considérés comme « naturels » et pourtant contrôlés par l'activité pastorale. Des espaces soumis à une forte intervention humaine, structurés, soignés. Ces espaces sont interdépendants, car l'agropastoralisme repose sur une complémentarité fonctionnelle et paysagère, avec des systèmes agraires opposés mais complémentaires.

SEMAINE DE RENCONTRES INTERNATIONALES SUR LES PAYSAGES CULTURELS DE L'AGROPASTORALISME
17 AU 5 OCTOBRE 2015 - MONTPELLIER ET LES CARRÈS ET LES CÔTES
Documents préparés : D'après Alain Bourbouze (CIRAD-IAAM)

Semaine de rencontre sur l'agropastoralisme méditerranéen
Trajet reporté sur la carte IGN
Les Villes étapes sont entourées au stylo.



Déroulement des Rencontres

Voyage d'étude de 3 jours :

- Rencontres sur le terrain
- Réunions publiques
- Découverte des paysages

Déroulement des Rencontres

- **Première journée de terrain : agropastoralisme et développement durable**

Rencontres sur le territoire :

- Rubin André, éleveur de caprins (Moissac)
- Dominique Foubert, Parc national des Cévennes
- Richard Scherrer, chargé de mission culturel, Parc national des Cévennes
- Daniel Travier, membre du Conseil scientifique de l'AVECC



Déroulement des Rencontres

- **Première journée de terrain : agropastoralisme et développement durable**

Réunion publique :

SEMAINE DE RENCONTRES INTERNATIONALES SUR
LES PAYSAGES CULTURELS DE L'AGROPASTORALISME
L'EXPERIENCE DES CAUSSES ET DES CEVENNES
DU 1er AU 5 OCTOBRE

RENCONTRE PUBLIQUE
Un après-midi pour discuter de l'activité agricole
dans le paysage des Causses et des Cévennes

Salle de La Genette Verte
Florac
MARDI 2 OCTOBRE
De 14h30 à 17h

Des expériences internationales et des échanges avec les acteurs locaux
Le paysage culturel de l'agropastoralisme des Causses et Cévennes

Logos: CIHEAM, République Française, Université Montpellier, C&C

Quelle intégration du paysage
dans les stratégies de
développement ?

Quelle place pour les acteurs
économiques dans la
constructions et la maîtrise
d'un paysage évolutif ?

- Raquel Casas-Nogales, La transhumance en Espagne, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, Espagne
- Teresa Pinto-Correia, Economie agricole vs paysage, le cas du Montado portugais, Université d'Evora, Portugal
- Jacques Merlin, Le Parc national des Cévennes et « sa politique agricole », Parc national des Cévennes
- Dominique Delmas, la réforme de la politique agricole commune, Chambre d'agriculture de l'Aveyron
- Jean-Louis Vidal, l'agropastoralisme et les paysages culturels, éleveur

Déroulement des Rencontres

- **Deuxième journée de terrain : patrimoine culturel, naturel et paysage**

Rencontres sur le territoire :

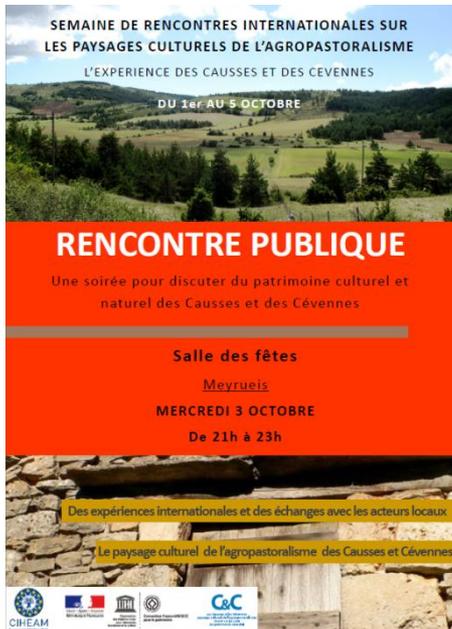
- Jean Pierre Malafosse, Parc national des Cévennes
- Cédric Giral, Parc national des Cévennes
- GAEC les deux sources, Les Brousses
- Grégoire Gautier, Parc national des Cévennes
- Patrick Aumasson, SupAgro Florac
- Marie-Amélie Péan, chargée de mission Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses
- Sandrine Descaves, Parc national des Cévennes
- Vincent Pratlong, fromagerie « Le Fedou »
- Philippe Chambon, membre du Conseil scientifique de l'AVECC
- Association des paysans, bergers et éleveurs des Causses et des Cévennes



Déroulement des Rencontres

- **Deuxième journée de terrain : patrimoine culturel, naturel et paysage**

Réunion publique :



Conservation et
valorisation des paysages
culturels et naturels,
patrimoine matériel et
immatériel. Etudes de cas.

- Han Hefting, la gestion du Polder de Beemster (Site du Patrimoine mondial), Municipalité de Beemster, Pays-Bas
- Slah Eddine Gannouni et Mustapha Khanoussi, l'identification des paysages culturels en Tunisie, Ministères de l'Environnement et de la Culture
- Isabelle Darnas, les normes et instruments publics, Conseil Général de la Lozère
- Didier Pradeille, l'expérience de l'Association le Méjean

Déroulement des Rencontres

- **Troisième journée de terrain : gouvernance territoriale**

Rencontres sur le territoire :

- Martin Delord, Maire de Lanuéjols
- Anne Bougette, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
- Edith Vézinet, Maire de Blandas, Opération Grand Site de Navacelles
- Laurent Pons, Conseiller général du Gard, Opération Grand Site de Navacelles
- Jacques Reymondon, Communauté de communes du Pays Viganais
- Jacques Miquel, Conservatoire du Larzac Templier et Hospitalier
- Laure Jacob, Parc naturel régional des Grands Causses
- Jérôme Bussière, Parc naturel régional des Grands Causses
- Laurent Danneville, Parc naturel régional des Grands Causses
- Fabien Daunas, Parc naturel régional des Grands Causses
- Didier Aussibal, Parc naturel régional des Grands Causses
- Eric Darley, Société civile des terres du Larzac
- Léon Maillé, Société civile des terres du Larzac
- José Bové, Société civile des terres du Larzac



Déroulement des Rencontres

- **Troisième journée de terrain : gouvernance territoriale**

Réunion publique :



Diversité et multiplicité des institutions actuelles de gestion territoriale, sectorielle et cohérence des projets de territoire.

- Joan Reguant, l'expérience du Site Vall de madriu Perafita Claror, Andorre
- Goran Gugic, l'expérience du Parc naturel de Lonjsko Polje, Croatie
- Sandrine Lagloire, la construction d'un organe de gestion pour les Causse et les Cévennes : l'Entente interdépartementale
- Laurent Pons, Quel tourisme dans un Bien du patrimoine mondial ?
- Frédérique Nègre, les outils de gestion du territoire, Parc naturel régional des Grands Causse

Déroulement des Rencontres



Vue du Mont Lozère



Un troupeau sur le Causse Méjean



Rénovation d'un toit en lauzes de calcaire



Débat à Meyrueis

• Médias :

Presse :

Région Patrimoine et Unesco en débat
Des rencontres internationales sur les paysages culturels sont organisées cette semaine dans le cadre du classement des causses et cévennes au patrimoine mondial de l'Unesco. Deux réunions publiques sont encore au programme : ce soir, en Lozère (Meyrueis, 21 h, salle des fêtes) et demain en Aveyron (Millau, 21 h, Créa).

Midi Libre, Millau, 3-10-12

Saint-Affrique Page 7
Rencontres internationales sur les paysages culturels de l'agropastoralisme
L'expérience des « Causse et Cévennes » inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco
Du 1er au 5 octobre s'est tenue une semaine de rencontres internationales sur les paysages culturels de l'agropastoralisme avec comme support l'expérience des « Causse et Cévennes ».
Cette semaine était organisée par le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes - Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIEHAM-IAMM), le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco dans le cadre de la Convention France-Unesco, l'Entente interdépartementale des Causse et des Cévennes, l'Association de valorisation des espaces des Causse et des Cévennes (AVECC), sous les auspices des ministères français de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et de la Culture et de la Communication, avec le soutien du Centre régional arabe pour le Patrimoine mondial (ARC-WFI).
Une quarantaine de personnes représentant 16 pays du pourtour méditerranéen et d'Europe : Grèce, Albanie, Croatie, Italie, France, Andorre, Espagne, Portugal, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Royaume de Bahreïn, Palestine, Jordanie, Suède et Pays-Bas - a participé à ses journées de travail qui faisaient suite à l'inscription des Causse et des Cévennes sur le Liste du patrimoine mondial de l'Unesco en juin 2011.
Les objectifs étaient de rendre compte de l'expérience des « Causse et Cévennes » et des 15 années de travail nécessaire pour parvenir à cette inscription au patrimoine mondial mais aussi d'identifier des projets potentiels relatifs aux paysages culturels agropastoraux dans la zone méditerranéenne. Les participants, intervenants, acteurs et populations locales ont pu réfléchir ensemble lors des réunions publiques organisées à Florac, Meyrueis et Millau à ce que devait être cette inscription et à comment les enjeux actuels - notamment dans le domaine agricole (avenir de la Politique agricole commune, installations d'agriculteurs...) - pouvaient être valorisés par cette reconnaissance internationale du territoire des Causse et Cévennes.
Chaque jour le groupe s'est réuni tout à tour par les agriculteurs, les élus, les associations, les parcs (national et régional), les syndicats mixtes pour discuter et échanger de façon constructive sur les questions de gestion de l'espace des Causse et des Cévennes. Les craintes et souhaits des uns et des autres ont pu être entendus et débattus avec les représentants du Centre du patrimoine mondial de l'Unesco, du ministère du Développement durable, de l'Écologie et de l'Énergie et par



Le Parc naturel régional des Grands Causse et du Conservatoire Lorzac, templier et hospitalier ont reçu le groupe à La Couvertourade.

évident que le travail pour parvenir à une inscription et immense et capital, il est pour tous évident que la plus grande partie du travail ne fait que commencer.
Les paysages des Causse et Cévennes sont inscrits au titre des paysages culturels évolutifs de l'agropastoralisme. Pour les préserver et les faire perdurer il est aujourd'hui incontournable de travailler au maintien et au développement de l'activité agricole qui certes fabrique ces paysages, mais surtout permet une vie active et un développement économique des territoires.
L'agriculture présente sur cet espace peut être porteur d'innovations via des initiatives locales en réponse aux enjeux internationaux et aux logiques de marché : développement des filières courtes, diversification des activités, création de nouveaux modes de gouvernance.
Autant de pistes auxquelles s'attachent les gestionnaires du Bien des Causse et des Cévennes en n'hésitant pas à faire appel aux ministères concernés, au Parlement européen et la Communauté internationale.

L'inscription à l'Unesco n'est que la 1ère étape

Jeu 4 octobre, le groupe des Rencontres internationales a fait étape sur le Larzac à La Couvertourade avant de repartir Millau pour une réunion publique sur la gestion du territoire des Causse et Cévennes inscrit au patrimoine mondial.
Parmi les témoignages, l'expérience de l'inscription à l'Unesco en 2004 du site de la vallée du Madriu-Perafita-Clautri (en Andorre) a retenu l'attention du public.
Joan Regañat est intervenu sur les contraintes et les bénéfices de l'inscription : « L'Unesco ne pose pas de contraintes. Les contraintes concernent lors de la réduction. C'est le projet lui-même qui les définit ».
Quant aux bénéfices, il a donné l'exemple d'un couple de Boston qui le 13 juillet 2004 était déjà sur place pour voir ce site inscrit seulement 12 jours plus tôt : « Attention toutefois au tourisme, c'est un recours qui s'est gâté avec le succès », a ajouté Joan Regañat. « Je le dis parce qu'à Andorre sur 408 km2 et avec une population de 78 000 personnes, on en reçoit 11 millions par an. La candidature de l'Unesco ne doit pas être perçue comme une finalisation. Le dossier n'est que le préalable. Le travail commence maintenant pour vous ».
Et d'appeler à favoriser « le dialogue avec la population et la transversalité » pour gérer au mieux le bien inscrit.
Tous les intervenants ont ensuite défendu le travail collectif à mener pour ne pas partir chacun de son côté mais plutôt s'organiser et fédérer les forces. C'est la loi de l'Entente interdépartementale des Causse et des Cévennes.
La directrice de la structure Sandrine Lagloire a d'ailleurs tenu à répondre aux interrogations de ceux qui se disent que rien ne s'est fait depuis l'inscription : « Les Causse et des Cévennes, ce n'est pas la ville d'Albi avec l'arrivée des cars de Japonais. Il faut déjà aller à la rencontre de la population pour leur demander ce qu'ils attendent de ce classement. Attention à ne pas vouloir aller trop vite. » B.G.

Le Progrès St Affricain, 18-10-12

Radios :

Radio France Bleu Hérault

Radio Totem Lozère

Radio Totem Aveyron

Radio Cœur Pays d'Hérault

Midi Libre midilibre.fr
SAMEDI 6 OCTOBRE 2012 3
Les causes Cévennes symbole mondial de la réussite rurale
Patrimoine Le classement du territoire à l'Unesco ne laisse pas indifférents les pays méditerranéens. Exemple à Hylzelas.
Voula une contrée, qu'on croirait extraite d'un catalogue de cartes postales et un savoir-faire immémorial devenu études de cas. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, en juin 2011, l'agropastoralisme des causes et Cévennes a désormais valeur d'exemple international. Et c'est ce paysage vivant que les pays français de la Méditerranée regardent comme le mètre étalon du dynamisme rural. Exemple, mercredi soir, à Hylzelas, hameau de la commune de Hures-la-Parade, lors de la visite de la fromagerie du Fédou, organisée par l'Association des éleveurs, paysans et bergers de l'espace des causes et Cévennes, à l'occasion de la semaine de rencontres internationales sur l'agropastoralisme. Une quarantaine de visiteurs étrangers se pressent aux portes de cette structure modèle pour une explication (traduite simultanément en anglais) sur cet archétype de la réussite locale.



■ Vincent Pratieng (à gauche) présente la fromagerie à des visiteurs étrangers.

Des pointures scientifiques

Florence Pratieng, à la tête de l'entreprise - forte de 18 emplois pour 18 variétés de fromages - sait combien les causes et Cévennes sont « dépendants du pastoralisme » et combien, aussi, le classement Unesco - de cette activité humaine - est important. De son avis, « l'impact a été immédiat » sur les visites, et ce « même si c'est fait valoir qu'il y ait eu peu de communication ». En route, donc, pour la visite, avec les invités, des spécialistes agricoles, des pointures scientifiques dans leurs pays, tous forcément amateurs d'analogies. Parmi

Une dégustation hallal

Une dégustation officielle en qualité de guide. On l'interroge sur le rendement comparé brebis/chèvre. Un autre demande avec quel ferment lactique est fait un fromage. Dans ce petit groupe, Abdul Latif Khalid, représente l'Autorité

païenne, Bashir Nwer, un Libyen, qui enseigne au Comité national de combat contre la désertification (la densité de son pays l'une des plus faibles au monde, ferait presque passer la Lozère pour Hong-Kong). « Des montagnes vertes comme chez vous recouvrent l'est de la Libye », observe le représentant de cet état qui, tout occupé qu'il est en ce moment à se créer des institutions, n'oublie pas la portée d'un classement à l'Unesco.

te palestinienne, récemment admise (et avec quelle polémique) à l'Unesco. Cet homme, spécialiste d'hydrologie, est confronté à une réalité politique, loin de la quiétude des causes : « Chez nous, le pastoralisme, vous savez, ce n'est plus vraiment possible. Le nord de la vallée du Jourdain est une zone militaire. Nos brebis ne connaissent pas le plein air. » On le sent fasciné par le territoire et les produits. Et tant pis si les fromages sont faits avec de la présure de veaux non sacrifiés rituellement : « La, ce n'est pas pareil. Il n'y a pas de fromage de truie (sic) et c'est hallal en ce sens une dégustation », minimise-t-il en se réservant une tranche de Clou sou, une spécialité du causse Méjean.

ALEXANDRE MENDE
amendax@midilibre.fr



■ La valorisation des paysages intéresse au-delà de la Méditerranée. ■ Le Libyen B. Nwer et le Palestinien Abdul Latif Khalid.

Midi Libre, Lozère, 6-10-12



- **Quatrième jour : les conclusions**

Nécessité de **préserver** les attributs du Bien inscrit

Prévenir les changements : menaces et opportunités pour le territoire

Entendre les **inquiétudes et attentes** de la profession agricole

Considérer le paysage culturel agropastoral des Causses et des Cévennes comme un **bien commun**

Aborder la question patrimoniale comme un **levier de développement territorial**

Prendre en compte les **différentes échelles d'interventions** possibles pour la gestion territoriale

Mise en **cohérence des normes** (internationales-nationales-locales) vis-à-vis des spécificités territoriales

Adopter une **approche intégrée**

Redessiner le rapport **qualité / quantité** dans les activités économiques des territoires

Valorisation



- **Elaboration d'un module d'enseignement « multimédia » à partir des interventions des Rencontres afin de proposer une session de formation innovante en 2013**

Proposition de contenu 1/5

Thème 1 : Construction de la norme patrimoniale internationale : 8 séances

Invention du paysage

- Monica Luengo (ICOMOS), Le paysage : esthétique et construction du regard
- Jacques Lepart (CNRS), Les Grands Causses, des paysages culturels rattrapés par leur dynamique naturelle
- Maher Mahjoub (UICN), Milieux naturels, éléments évolutifs du paysage, concepts et initiatives de l'UICN

Les cadres normatifs

- Mechtild Rössler (Centre du patrimoine mondial), Fondements et évolution de la notion de paysage culturel dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial
- Perrine Laon (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie), La Convention européenne du paysage
- Olivier Poisson (Ministère de la Culture et de la Communication), Rapport patrimoine-paysage : expériences et innovations française

Conservation et gestion

- Katri Lisitzin (ICCROM), Les enjeux de la conservation et de la gestion
- Parviz Koochafkan (FAO), Système ingénieux du patrimoine agricole mondial

Proposition de contenu 2/5

Thème 2 : Restitution du dossier des Causses et des Cévennes : 5 séances

Histoire du dossier, construction et identification des attributs et valeurs

- Daniel Crépin (CEN LR), Historique des dossiers d'inscription des Causses et des Cévennes
- Gérard Collin (AVECC), Des défis de la candidature à ceux de la gestion
- Jacques Sgard (Paysagiste), Les paysages culturels de l'agropastoralisme

Paysage culturel, connaissance et savoir-faire

- Didier Aussibal (PNRGC), Cueilleurs de pierres, de pluies et de vents
- Jean-Paul Chassany (CIHEAM-IamM), La place et le rôle de la recherche dans la construction des paysages



Thème 3 : Paroles d'acteurs : 7 séances

- Boris Bernabeu (Ancien sous-préfet de Florac), Les Causses et les Cévennes, coordination entre le niveau local et national
- Jean Puech (AVECC), Intention, choix et compromis, portage : le rôle du politique
- Jacques Merlin (PNC), Le Parc national des Cévennes et « sa » politique agricole
- Jean-Louis Vidal (Eleveur), Agropastoralisme et paysage culturel
- Didier Pradeille (Association le Méjean), 40 ans d'expérience de valorisation du patrimoine pour le développement agropastoral
- Laurent Pons (Vice-président Département du Gard), Quel tourisme dans un Bien du patrimoine mondial ?
- Frédérique Nègre (PNRGC), Les outils de gestion



Proposition de contenu 4/5

Thème 4 : D'autres sites et d'autres situations...: 6 séances

- Raquel Casas-Nogales (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, Espagne), La transhumance en Espagne
- Teresa Pinto-Correia (Université d'Evora, Portugal) économie agricole vs paysage, le cas du Montado portugais
- Han Hefting, la gestion du Polder de Beemster (Site du Patrimoine mondial), Municipalité de Beemster, Pays-Bas
- Slah Eddine Gannouni et Mustapha Khanoussi, l'identification des paysages culturels en Tunisie, Ministères de l'Environnement et de la Culture
- Joan Reguant, l'expérience du Site Vall de madriu Perafita Claror, Andorre
- Goran Gugic, l'expérience du Parc naturel de Lonjsko Polje, Croatie



Proposition de contenu 5/5

Thème 5 : Le patrimoine comme levier de développement territorial : 4 séances

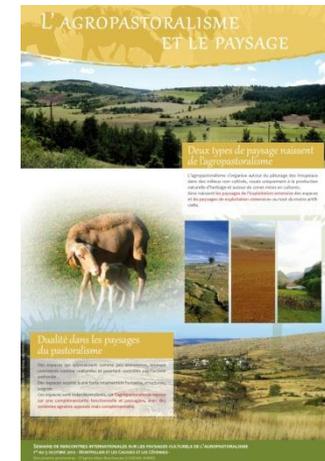
- Marie-Noël Tournoux, Centre du patrimoine mondial de l'Unesco
- François Lerin, CIHEAM-IamM
- Sandrine Lagloire, Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes
- José Bové, Eurodéputé, Vice-président de la Commission agriculture au Parlement européen

Soit 30 séances qui seront proposés sous forme vidéo et complétées par des documents et des rencontres d'acteurs pour une session de formation « innovante » à destination du Réseau méditerranéen.

Valorisation

- Mise à dispositions des panneaux d'informations (format poster) lors d'opérations de communication sur le territoire des Causses et des Cévennes

Série 1 : l'agropastoralisme en Méditerranée



Série 2 : Le patrimoine mondial, de l'identification à l'inscription (à venir)

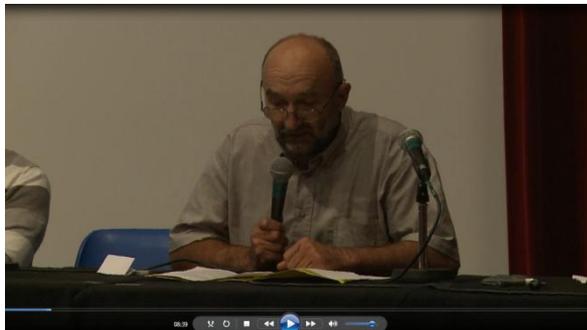
Série 3 : L'expérience des Causses et des Cévennes (à venir)

Valorisation

- **Elaboration d'un document « fondateur » posant les termes des réflexions abordées tout au long de la semaine de rencontres**

Valorisation

- Film documentaire à disposition du Réseau et des partenaires locaux



- **Perspectives**

Pérennisation d'échanges en Méditerranée et animation du Réseau méditerranéen
« Pastoralisme et Société »

Session de formation 2013 à partir du module produit durant la semaine de rencontres.

Réponse à des appels d'offres

Stages master :

1. le poids de l'activité économique agropastorale dans le Bien des Causses et des Cévennes
2. la perception du paysage